

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1.1 Adoption de l'ordre du jour

2. ADOPTION PAR LE CONSEIL DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

2.1 Séance extraordinaire du Conseil municipal du 21 avril 2015 à 19 h 30

3. DÉPÔT DE DOCUMENTS

3.1 Dépôt des rapports des fonctionnaires et employés concernant la délégation de pouvoir, pour la période du 3 avril 2015 au 30 avril 2015, conformément aux dispositions du règlement numéro 1125-09 et de l'article 477.2 alinéa 5 de la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)*

3.2 Dépôt des états comparatifs des activités de fonctionnement et d'investissement à des fins fiscales au 31 mars 2015 conformément à l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)*

4. ADMINISTRATION

4.1 Adjudication du contrat pour le remplacement de la porte numéro 5 au garage municipal

4.2 Acquisition et installation d'un nouveau pare-feu informatique

4.3 Adjudication du contrat pour l'acquisition de tables et de chaises pour le service des Loisirs et de la Culture

4.4 Achat d'un système de sonorisation au parc Sainte-Marie-de-Monnoir

4.5 Adoption d'une politique de gestion des équipements pour le parc Sainte-Marie-de-Monnoir

4.6 Modification à la convention d'aide financière relative au *Programme de soutien financier aux politiques familiales municipales*

4.7 Contrat de service entre la Ville de Marieville et la Maison des jeunes de Marieville

4.8 Entente pour l'utilisation des terrains de tennis par l'Académie de tennis de la Montérégie

- 4.9 Conclusion d'une entente avec la Commission scolaire des Hautes-Rivières relativement aux travaux pour le projet « Mon petit jardin de rêve »
- 4.10 Demande d'étude par monsieur Jean-Paul Racine pour la propriété commerciale située aux 242-244, rue Claude-De Ramezay, le tout sur le lot 1 654 515 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Rouville, en zone commerciale C-9, dans le cadre d'un *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.)*
- 4.11 Nouvelle demande d'étude par monsieur Martin Hudon, pour les propriétaires, lui-même et madame Valérie Robitaille, pour le lot 1 654 521 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Rouville, situé au 322, rue Claude-De Ramezay, en zone commerciale C-9, dans le cadre d'un *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.)*
- 4.12 Recommandation relative à la demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec - Monsieur Jean-Philippe Laneville
- 4.13 Acquiescement partiel à jugement pour la poursuite relative aux lots 3 686 002 et 5 088 345 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Rouville, situés sur le chemin de la Branche-du-Rapide
- 4.14 Mandat accordé à l'organisme Développement Marieville pour la promotion de la Ville de Marieville
- 4.15 Versement d'une partie de l'aide financière accordée à l'organisme Développement Marieville pour l'implantation d'une clinique médicale sur le territoire de la Ville de Marieville
- 4.16 Mandat accordé à Le Groupe Conseil Génipur inc. pour la présentation des plans et devis au ministre du Développement durable, de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques relativement au développement de la phase IV du Domaine des Ruisseaux
- 4.17 Nomination d'une nouvelle secrétaire au Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 4.18 Sollicitation financière – Club de Patinage Artistique de Marieville inc.
- 4.19 Sollicitation financière – École secondaire Mgr-Euclide-Théberge (Gala Méritas)
- 4.20 Sollicitation financière - Comité d'Alphabétisation Locale de Marieville
- 4.21. Trésorerie**
 - 4.21.1 Présentation des comptes

4.21.2 Décompte progressif numéro 20 et acceptation définitive - Travaux de mise aux normes de la station d'épuration des eaux usées de la Ville de Marieville

4.21.3 Paiement numéro 19 des honoraires professionnels - Fourniture de services professionnels d'ingénierie et d'architecture relativement à la surveillance des travaux de mise aux normes de la station d'épuration des eaux usées de la Ville de Marieville

5. PROJET DE RÈGLEMENT ET AVIS DE MOTION

5.1. Adoption de règlement

5.1.1 Adoption du règlement numéro 1171-15 intitulé « *Règlement relatif au traitement des élus municipaux* »

5.1.2 Adoption du règlement numéro 1174-15 intitulé « *Règlement décrétant une dépense n'excédant pas 801 568 \$ et un emprunt de 801 568 \$ pour les travaux de renouvellement des infrastructures d'eau potable et d'égout sanitaire, d'implantation d'égout pluvial, de fondation de rue, de pavage, de trottoirs et de bordures de la rue Joseph-Crevier à Marieville* »

5.1.3 Adoption du règlement numéro 2017-15 intitulé « *Règlement modifiant de nouveau diverses dispositions du règlement numéro 1066-05 intitulé « Règlement de zonage » et du règlement numéro 1069-05 intitulé « Règlement sur les permis et certificats* » »

5.2. Avis de motion

6. AFFAIRES GÉNÉRALES OU NOUVELLES

7. COMMUNICATION DU MAIRE AU PUBLIC

7.1 Communication du Maire au public

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

9.1 La séance est close à _____